

L214MAG

#33

TRANSPORT

Des eurodéputés
se mobilisent
à nos côtés

HERTA

Les mensonges des
services vétérinaires

GASTRONOMIE

La cuisine végétale
étoilée

QUADRIMESTRIEL
NUMÉRO 33
JUN/SEPT. 2021



Réalisation de ce numéro: l'équipe de L214 / **Directeur de publication:** Antoine Comiti, président de L214 / **Maquette:** Charline Le Glédic, Abdel Rouji / **Contact:** L214.com/contact / **Impression:** Imprimerie Clément - clementimprimeurs.fr - Imprimé sur papier satin 100% PEFC LumiArt fabriqué à partir de pâtes blanchies sans chlore / **Crédits photos:** L214, sauf: photo de couverture: Ludovic Sueur refuge GroinGroin; 2^e de couverture: Emmanuelle Thiercelin/Divergence images; p. 10: Maxime Gauthier; La cuisine végétale d'Anais; p. 17: Vegan Surf Camp; p. 18: Insolente Veggie / **Association L214:** L214 CS20317, 69363 Lyon 08 Cedex / **ISSN:** 2110-1280 / **Dépôt légal:** à parution / **Prochain numéro:** octobre 2021

LA (VRAIE) RECETTE DES SANDWICHS AU POULET SUBWAY



Publicité parodique, actions devant des restaurants, pétition: nous avons lancé en février une campagne d'ampleur pour dénoncer la cruauté des méthodes d'élevage des poulets qui finissent dans les sandwichs de Subway. Aidez-nous à convaincre l'enseigne de mettre fin aux pires pratiques en partageant le site et en signant la pétition sur subway.stopcruaute.com!

Retrouvez L214 sur ces réseaux

Facebook

Instagram [@association_L214](https://www.instagram.com/association_L214)

Twitter [@L214](https://twitter.com/L214) YouTube [L214](https://www.youtube.com/L214)

LinkedIn Pinterest



Retrouvez L214 sur le net

- L214.com
- stop-foie-gras.com
- viande.info
- education.L214
- vegoresto.fr

- vegan-pratique.fr
- veggie-challenge.fr
- fermons-les-abattoirs.org
- politique-animaux.fr



Pas après pas, le mouvement pour les animaux arrache des avancées.

Aujourd'hui, même au niveau politique, on peut espérer faire reculer le pire des conditions d'élevage et d'abattage et diminuer le nombre d'animaux tués.

Au niveau local, nombre de communes utilisent les leviers à leur disposition : d'une part la commande publique exclut peu à peu les produits issus des élevages intensifs, et d'autre part les repas végés rythment les semaines.

Au niveau national, par contre, ce ne sont encore que des miettes... Les tenants de l'immobilisme freinent cet inéluctable mouvement vers une société qui ne considère plus les animaux comme des protéines sur pattes. Le ministre de l'Agriculture est le premier à relayer la propagande de « la viande pour bien grandir » et à encourager un arsenal répressif pour intimider celles et ceux qui permettent de voir au travers des murs des élevages et des abattoirs. Il sous-estime notre motivation. Urgences éthique, écologique, sanitaire et sociale : hors de question que nous baissions les bras, bien au contraire. Merci d'être à nos côtés pour défendre les animaux !

Brigitte Gothière

Cofondatrice de L214

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TRANSPORT — P. 2

Des eurodéputés au secours des dindes

ENQUÊTE — P. 4

À quoi ressemble un élevage modèle Herta ?

ABATTOIR DU BOISCHAUT — P. 6

2 000 € d'amendes pour les souffrances accrues de milliers d'animaux

ACTUALITÉS — P. 8

Débat politique : les menus végétariens sont sur toutes les tables !

ALTERNATIVES VÉGÉTALES — P. 10

ONA – La cuisine végétale entre dans l'histoire

Recette : pâtes à la crème de poivrons et cajou (par La cuisine végétale d'Anaïs)

MON JOURNAL ANIMAL — P. 11

ACTUALITÉS — P. 12

Pandémies : on subit les conséquences, mais qui agit sur les causes ?

POLITIQUE & ANIMAUX — P. 14

Loi Maltraitance animale

ÉLEVAGES INTENSIFS — P. 15

Sopposer aux nouveaux projets

BOUTIQUE — P. 16

DES AVANTAGES — P. 17

pour les membres de L214

INSOLENTE VEGGIE — P. 18



DES EURODÉPUTÉS AU SECOURS DES DINDES

Fin 2020, nous avons diffusé des images montrant les violations massives de la réglementation dans un abattoir de dindes de la marque Le Gaulois. Nous y sommes retournés avec un huissier et deux eurodéputés.

Fin 2020, un employé a filmé l'arrivée des dindes et leur accrochage à la chaîne d'un abattoir du Cher. Pas n'importe quel abattoir, puisqu'il s'agit de celui de Blancafort où sont tuées plus de 10 000 dindes chaque jour. Il appartient au groupe LDC, un géant du secteur agroalimentaire qui commercialise ces dindes, notamment sous la marque Le Gaulois. Nous avons publié

les images, porté plainte pour maltraitance envers les animaux et demandé la fermeture de l'abattoir.

L'ABATTOIR A CHANGÉ SES PRATIQUES

Avec la diffusion des premières images, nous avons pointé du doigt plusieurs violations massives de la réglementation. Depuis, nous savons que les pratiques ont évolué. Les dindes étaient suspendues pendant une durée qui dépassait le maximum autorisé par la réglementation, avec pour conséquence une souffrance accrue pour les animaux. Aujourd'hui, si les animaux sont toujours suspendus conscients sur

la chaîne et continuent de souffrir, ils le sont moins longtemps, en tout cas sur une durée autorisée par la réglementation. En revanche, pour le transport des élevages vers l'abattoir, rien n'a changé.

UN TRANSPORT TOUJOURS ILLÉGAL

Les oiseaux sont entassés dans des caisses très basses, empilées les unes sur les autres. Plus grands que les dindes, les dindons, même couchés, ont la tête collée au plafond des caisses. La réglementation européenne sur le transport des animaux, applicable depuis près de 30 ans, est pourtant claire: « Les animaux doivent disposer



De gauche à droite :

Caroline Roose, Sébastien Arsac,
Manuel Bompard.



« Les oiseaux
sont
entassés
dans des
caisses
très basses,
empilées
les unes sur
les autres. »

de suffisamment d'espace pour rester debout dans leur position naturelle. »

UNE SITUATION QUI NE PEUT PAS PERDURER

En mars, nous nous sommes présentés devant l'abattoir, accompagnés de deux eurodéputés, Caroline Roose (groupe des Verts/Alliance européenne – Alliance écologiste indépendante) et Manuel Bompard (groupe GUE/NGL – France insoumise), ainsi que d'un huissier pour constater l'infraction systématique et caractérisée à la réglementation sur le transport des animaux dans les camions transportant les dindes.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Ces deux eurodéputés sont membres de la commission d'enquête du Parlement européen sur la protection des animaux pendant le transport, créée en juin 2020. Cette commission a justement pour mission de constater les infractions à la réglementation et les actions mises en œuvre par les États membres pour y remédier.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE EST FRANCHIE

Le transport des oiseaux vers les abattoirs est un sujet rarement évoqué dans le débat public et au sein des institutions européennes.

Grâce à cette mobilisation, nous avons franchi une première étape pour rendre visible le triste sort des 50 millions de dindes transportées chaque année en France. Suite à cette opération, Caroline Roose et Manuel Bompard, dont nous saluons l'engagement, ont fait part de leurs observations à la commission d'enquête. Ils ont également interpellé le ministre de l'Agriculture sur ces violations de la loi. Nous continuerons à suivre ce dossier tant que la réglementation ne sera pas respectée. ●

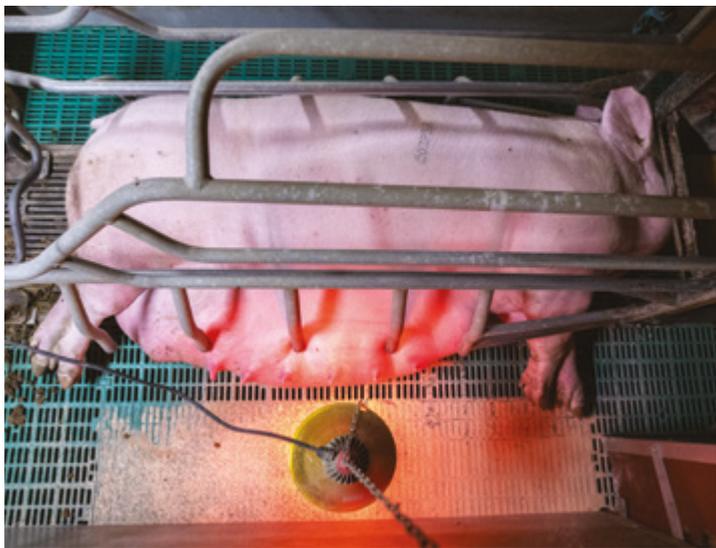
À QUOI RESSEMBLE UN ÉLEVAGE MODÈLE HERTA ?

En 2020, L214 a diffusé des images terribles d'un élevage de cochons Herta. Les services vétérinaires ont tenté de le réhabiliter. Une nouvelle enquête montre que cet élevage continue de violer la réglementation sur une multitude de points.

En 2020, nous avons enquêté dans l'élevage de cochons mis en avant par Herta pour illustrer sa « filière Préférence ». Cet élevage se trouve dans l'Allier. Il s'agit en fait d'un élevage intensif classique, avec toute la souffrance que ça représente pour les animaux.

UN ENVIRONNEMENT DE MÉTAL ET DE BÉTON

Dans les salles de maternité, les truies mettent au monde des porcelets à la chaîne. Elles sont enfermées dans des cages à peine plus grandes que leur corps. L'espace est tellement exigu qu'elles peinent à se lever. Dans ces conditions, il leur arrive d'écraser l'un de leurs petits en se couchant. Les porcelets naissent dans un environnement de métal,



de plastique et de béton. Dès leurs premiers pas, ils se coincent les pattes dans les fentes du sol ajouré. Sans soins et sans attention de leur mère, totalement bloquée, de nombreux porcelets meurent à la naissance. On voit sur les images l'éleveur fracasser le crâne des porcelets jugés trop chétifs.

HERTA NOUS MENT

Herta assure que les élevages « Préférence » sont respectueux des animaux et fonctionnent de façon plus « moderne et responsable » que la plupart des élevages intensifs standards. Herta nous ment. Ce sont des élevages sordides où les animaux vivent un calvaire.



LES SERVICES VÉTÉRINAIRES AU SECOURS DE HERTA

Suite à la diffusion de nos images, les supermarchés Waitrose (Royaume-Uni) ont décidé de retirer les produits Herta de leurs rayons. Quant aux services vétérinaires du ministère de l'Agriculture, ils ont rapidement mené une inspection dans cet élevage, puis ont communiqué en assurant qu'il était bien tenu et qu'aucune non-conformité majeure n'avait été observée. Pour eux, il n'y a pas d'animaux en souffrance, ni même de cadavres !

UNE COMMUNICATION FALLACIEUSE

Un mois après cette inspection, nous avons diffusé de nouvelles images qui montrent qu'il n'en est rien. Contrairement à ce qu'affirment les services vétérinaires, l'élevage viole la réglementation sur une multitude de points : coupe systématique des queues, animaux blessés non soignés,

absence d'eau pour nombre d'animaux, absence de matériaux manipulables pour occuper les cochons, bâtiment insalubre, etc. Des non-conformités persistantes et facilement observables que la préfecture aurait dû relever et sanctionner lors de la première inspection.

UN RECOURS CONTRE L'ÉTAT

Avec les premières images, nous avons déposé plainte pour maltraitance envers les animaux auprès de la procureure de Moulins et également contre Herta pour tromperie du consommateur. Avec la deuxième enquête, nous déposons un recours en responsabilité contre l'État car il a manqué à ses missions de contrôle. Cette nouvelle affaire ruine à nouveau la confiance dans les services vétérinaires de l'État. C'est une situation totalement scandaleuse.

LA RESPONSABILITÉ D'HERTA

Les cochons sont des êtres sensibles et intelligents. Face à ces conditions de vie intolérables, nous avons lancé une pétition pour exiger d'Herta l'arrêt de l'enfermement des cochons, du sol en béton, des cages individuelles pour les truies et des mutilations douloureuses aux porcelets. La pétition a rassemblé plus de 90 000 signatures. Quant à nous consommateurs, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de laisser les cochons en dehors de nos assiettes ! ●





ABATTOIR DU BOISCHAUT 2 000 €
D'AMENDES POUR
LES SOUFFRANCES
ACCRUES DE
MILLIERS D'ANIMAUX

Le jugement pour l'abattoir du Boischaud, dont nous avons dévoilé les pratiques il y a 3 ans, laisse perplexe : si le total des amendes prononcées par le tribunal de Châteauroux s'élève à 86 000 €, l'abattoir du Boischaud n'a été condamné qu'à 2 000 € d'amendes pour les infractions relatives aux conditions de mise à mort des animaux.

En novembre 2018, notre enquête filmée à l'abattoir du Boischaud, dans l'Indre, montrait de graves manquements aux règles

encadrant l'abattage des animaux. La médiatisation de notre vidéo a conduit à la fermeture complète de l'abattoir durant 9 mois. L'activité à temps plein n'a repris qu'en septembre dernier. Le procès de l'abattoir et de plusieurs salariés a eu lieu le 20 janvier.

DES SANCTIONS FAIBLES POUR DES SOUFFRANCES ÉVITABLES

Sur nos images, on pouvait observer de nombreux dysfonctionnements concernant la mise à mort des animaux : dysfonctionnement de la pince électrique censée « étourdir » les moutons et les

chèvres, nombreux ratés lors de l'étourdissement à cause d'un box d'immobilisation inadapté aux petits animaux, ouvrier transperçant la patte d'un chevreau vivant faute de crochets adaptés, absence de contrôle de l'inconscience des animaux entraînant l'égorgeage et la découpe de bovins encore vivants... Des non-conformités déjà observées dans un rapport d'inspection vétérinaire de 2016, deux ans avant notre enquête, sans qu'aucune mesure de correction significative n'ait été prise.



Le 4 janvier, Fabrice Drouelle consacrait son émission *Affaires sensibles* à L214. À écouter en podcast sur le site de France Inter: franceinter.fr/emissions/affaires-sensibles.

Malgré la gravité des faits, il ne s'agit aux yeux de la loi que de contraventions, passibles d'une simple amende. Ainsi, pour toutes les souffrances supplémentaires infligées aux animaux, le gestionnaire de l'abattoir n'a été condamné qu'à 2 000 € d'amendes... Deux employés ont respectivement été condamnés à 2 100 € et à

500 € d'amendes. Un ouvrier a donc eu une condamnation plus sévère que ses responsables !

LE CALVAIRE DES ANIMAUX JUGÉ MOINS CONDAMNABLE QUE LES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Labattoir a par ailleurs été condamné notamment pour des infractions

environnementales : pour du sang de cochons écoulé dans les eaux usées ou du jus de fumière répandu dans la nature, des amendes conséquentes d'un total de 84 000 € ont été prononcées. Le contraste entre les peines est saisissant...

L'inaction des services de l'État et l'insignifiance des sanctions portant sur les souffrances des animaux sont telles qu'il s'avère plus avantageux pour les abattoirs de s'y risquer plutôt que d'investir dans des mesures préventives ou correctives.

SANS IMAGES, PAS DE CONSÉQUENCES

Alors que les autorités affirment avoir renforcé les contrôles depuis 2016, la réglementation n'est pas toujours respectée : selon les derniers rapports des services vétérinaires, 68 % des inspections en abattoirs de boucherie mettent en évidence des non-conformités. Des dysfonctionnements répandus que nous avons encore eu l'occasion de montrer avec les abattoirs de Sobeval et de Blancfort en 2020. Autant de souffrances supplémentaires infligées aux animaux dans ces lieux déjà terribles que sont les abattoirs.

Comptez sur L214 pour continuer son travail de lanceur d'alerte... jusqu'à ce qu'on laisse enfin les animaux en paix. ●

DÉBAT POLITIQUE

LES MENUS VÉGÉTARIENS SONT SUR TOUTES LES TABLES!



La végétalisation de l'alimentation est prise au sérieux par de plus en plus de responsables politiques à tous les niveaux, des conseils municipaux jusqu'à la Commission européenne. L'équipe politique de L214 y contribue activement par son travail avec des dizaines de municipalités et ses échanges soutenus avec des parlementaires nationaux et européens.

LES REPAS VÉGÉTARIENS AU MENU DES CANTINES MUNICIPALES

Lille, Saint-Denis, Clermont-Ferrand... : plusieurs villes sont déjà passées aux deux journées végétariennes hebdomadaires. Paris y travaille également et en propose d'ores et déjà une dans sa restauration scolaire. La ville de Lyon s'engage même à instaurer deux à quatre repas végétariens par semaine d'ici 2022 !

L'option végétarienne quotidienne progresse également. À Montpellier, celle-ci a été pérennisée suite à l'expérimentation de la loi Alimentation, tout comme à Rennes ou encore à Béziers, qui propose même une option végétalienne tous les jeudis !

L'OPTION VÉGÉTARIENNE AU MENU DES DISCUSSIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Examiné en mars et avril dernier par les députés, le projet de loi Climat et résilience traduit une partie des 146 propositions de la Convention citoyenne pour le climat visant à réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre de la France. Considéré comme très insuffisant par les organisations écologistes, le texte a été amputé de la majorité des mesures initialement proposées par les citoyens.

C'est par exemple le cas de l'introduction d'un choix végétarien quotidien dans l'ensemble de la restauration collective publique, remplacée par une expérimentation facultative. Un comble, quand on sait que manger végétarien est l'écogeste individuel le plus efficace pour le climat !

Évidemment, c'est aussi très important pour les animaux : si tout le monde en France mangeait 100 % végétal deux jours par semaine, 350 millions d'animaux terrestres et de 1 à 3 milliards d'animaux aquatiques seraient épargnés chaque année !

Accompagnée d'autres organisations, L214 porte auprès des parlementaires l'instauration d'une option végétarienne quotidienne et la mise en place de deux journées 100 % végétales par semaine dans l'ensemble de la restauration collective.

LA VÉGÉTALISATION AU MENU DE LA STRATÉGIE EUROPÉENNE « DE LA FERME À LA TABLE »

L'Europe ambitionne de devenir le premier continent à atteindre la neutralité climatique en 2050. C'est une des annonces les plus emblématiques du Pacte vert pour l'Europe. Ce texte est pensé comme un plan d'action global, qui comprend une réflexion de fond sur notre système de production de nourriture et de consommation : la stratégie « De la ferme à la table ».

Cette stratégie reconnaît les impacts environnementaux de l'élevage et les impacts sanitaires d'une consommation de viande importante.

Scoop ? Pas vraiment. Mais cette reconnaissance de la part de l'Europe laisse espérer un



changement de l'agriculture à l'échelle européenne, et donc, finalement, du contenu de nos assiettes.

Ouvrant le chantier d'une réflexion globale sur notre alimentation et nos productions agricoles, la stratégie « De la ferme à la table » promeut « Le passage à un régime alimentaire plus végétal avec moins de viandes rouges et transformées et plus de fruits et légumes [qui] réduira non seulement les risques de maladies potentiellement mortelles mais aussi l'incidence environnementale du système alimentaire ». On ne peut que s'en réjouir ! ●



— Le saviez-vous ? —

MANGER VÉGÉTARIEN, C'EST

**6 FOIS PLUS
EFFICACE
POUR
LA PLANÈTE**

QUE MANGER LOCAL.



ONA LA CUISINE VÉGÉTALE ENTRE DANS L'HISTOIRE

Elle avait déjà obtenu une assiette au guide Michelin et deux toques au Gault & Millau, la voici désormais étoilée par le célèbre guide rouge, une première mondiale!

En début d'année, Claire Vallée, cheffe et fondatrice du restaurant vegan ONA (pour Origine Non Animale), à Arès dans le bassin d'Arcachon, a obtenu cette prestigieuse récompense. C'est la première fois de son histoire que le guide Michelin récompense un restaurant 100 % végétal, propulsant ainsi la cheffe au firmament des meilleures tables de France! En apprenant sa consécration, Claire Vallée a déclaré: «On n'est plus qu'un restaurant végétal, on fait désormais partie de la cuisine française!» Depuis, la cheffe est devenue l'ambassadrice internationale de cette cuisine créative et gourmande, plébiscitée par de plus en plus de Français.

LES SPÉCIALITÉS DE LA CHEFFE

- Raviole de courgette jaune, gnocchis à la truffe noire, petits pois et fèves en saumure à l'épine-vinette.
 - Ballotine de blette à la ricotta végétale, condiment au citron confit et tuile dentelle curcuma.
 - Carotte glacée à la passion, crème au yuzu, financier aux amandes et sorbet bergamote.
- Plus d'informations sur clairevallee.com. ●



PÂTES À LA CRÈME DE POIVRONS ET CAJOU

Recette proposée par Anaïs du blog *La cuisine végétale d'Anaïs* (lacuisinevegetaledanaïs.fr).

Ingrédients :

- Pour 4 personnes
- 400 g de pâtes cuites
 - 2 poivrons rouges
 - 1 oignon
 - 2 gousses d'ail
 - 200 g de noix de cajou non salées
 - 250 ml d'eau
 - 1 càc de bouillon de légumes
 - 1 càs de levure maltée
 - 2 càs d'huile (cuisson)
 - Sel, poivre, paprika

Préparation :

1. Faites tremper les noix de cajou 1 h minimum.
2. Préchauffez le four à 220 °C.
3. Épluchez et hachez l'oignon et l'ail.
4. Dans une casserole à feu moyen, faites-les suer quelques minutes avec l'huile, puis réservez.
5. Coupez les poivrons en deux et retirez tous les pépins.
6. Placez-les sur une plaque et enfournez pendant 25 min.
7. Laissez-les refroidir et retirez la peau.
8. Dans un robot, placez tous les ingrédients, sans oublier les épices, et mixez jusqu'à ce que la préparation soit homogène. Vous pouvez ajouter de l'eau si nécessaire.
9. Enfin, versez la sauce dans une grande casserole sur feu moyen pour la chauffer, puis ajoutez les pâtes cuites, mélangez, et servez.



L214
éducation

Infos & actus en direct du monde animal !

MON JOURNAL *animal*

LE JOURNAL DES JEUNES
DÉFENSEURS DES ANIMAUX
À PARTIR DE 10 ANS

6€
/AN*

3
numéros

Abonnez-vous sur

education.L214.com

* Prix TTC correspondant à une participation
aux frais d'envoi de 3 numéros.



PANDÉMIES

ON SUBIT LES CONSÉQUENCES, MAIS QUI AGIT SUR LES CAUSES ?

Les conséquences d'une pandémie causée par un virus ? On les connaît trop bien et on les subit encore aujourd'hui. Si l'origine du SARS-CoV-2 est encore incertaine, les scientifiques alertent depuis des décennies sur le rôle de l'élevage intensif dans l'émergence de nouvelles pandémies. Ils ne sont pourtant toujours pas entendus par les pouvoirs publics : L214 a décidé de relayer leur message.

Saviez-vous que 75 % des maladies humaines émergentes sont d'origine animale ? Les conditions intensives d'élevage des animaux ainsi que la déforestation, elles-mêmes fortement liées à une importante production et consommation de viande, sont deux causes parfaitement identifiées de l'émergence de pandémies. Les alertes scientifiques sont très claires... l'inaction politique l'est tout autant, malheureusement ! Forte de ce constat, L214 a lancé une campagne, accompagnée d'une pétition pour exiger de nos responsables politiques des actions concrètes pour sortir de l'élevage intensif.





Selon Serge Morand, chercheur au CNRS, écologue de la santé et parasitologiste, l'élevage intensif nous expose à de nouvelles « flambées épidémiques ».

Interview France TV Slash, 20 mars 2020



L'ÉLEVAGE INTENSIF, UNE BOMBE SANITAIRE À RETARDEMENT

Entasser des milliers d'animaux ayant une faible diversité génétique dans des bâtiments fermés est un terreau idéal pour l'émergence de nouveaux pathogènes – en plus de l'immense souffrance infligée aux animaux. De vraies mesures sont nécessaires pour limiter les risques de futures pandémies :

1. un moratoire immédiat sur l'élevage intensif et l'interdiction de nouvelles constructions destinées à élever des animaux sans accès au plein air ;
2. un plan concret de sortie de l'élevage intensif, en accompagnant les personnes qui en dépendent ;
3. une politique publique de réduction de la consommation de viande et des autres produits animaux.



Le saviez-vous ?

Vous pouvez découvrir la vidéo de la campagne, la lettre ouverte des scientifiques et ajouter votre signature à la pétition sur L214.com/agir/sur-les-causes.

UNE LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une lettre ouverte à Emmanuel Macron, signée par des scientifiques, est parue mi-janvier dans *Le Parisien* (1,3 million de lecteurs en moyenne !) pour alerter sur la situation et porter ces demandes. Pour augmenter la visibilité de ce sujet, des affiches ont été placardées dans 67 stations de métro à Paris, durant une semaine.

DES ACTIONS PARTOUT EN FRANCE

En parallèle, des actions ont eu lieu dans une quarantaine de villes afin d'informer et de sensibiliser les citoyens sur l'un des risques majeurs de nouvelles pandémies et l'absence de mesures prises. Nous avons aussi demandé aux maires de ces villes d'encourager le président de la République à agir contre l'élevage intensif. Plus d'une centaine d'articles de presse ont parlé de notre campagne : une belle caisse de résonance pour faire passer le message ! Lorsque le gouvernement prendra enfin des mesures pour limiter l'élevage intensif, tout le monde y gagnera : les animaux, l'environnement et les humains. ●

LOI MALTRAITANCE ANIMALE

DES PETITS PAS EN AVANT POUR UN PETIT NOMBRE D'ANIMAUX

Après trois jours de débats et d'échanges parfois vifs, l'Assemblée nationale a adopté le 21 janvier dernier, à la quasi-unanimité, une proposition de loi pour lutter contre la maltraitance animale. Malheureusement, les sujets concernant le plus grand nombre d'animaux, comme la chasse et l'élevage, ont été écartés. Le texte doit désormais passer au Sénat, avant de revenir à l'Assemblée nationale.

Si cette proposition de loi, issue des rangs de la majorité, relève beaucoup de l'affichage, certaines avancées restent notables concernant les animaux de compagnie : la vente en ligne d'animaux de compagnie désormais réservée aux refuges et éleveurs, la création d'un « certificat d'engagement et de connaissance » remis lors de la première acquisition d'un animal de compagnie ou encore le renforcement des sanctions pour maltraitance. Les débats sur les animaux sauvages détenus en captivité ont aussi débouché sur des

avancées concrètes : l'interdiction progressive de la détention d'animaux sauvages dans les cirques itinérants et dans les delphinariums, ainsi que de leur présence sur des plateaux de télévision, en discothèque ou lors de fêtes privées.

2 ANS POUR FERMER LES DERNIERS ÉLEVAGES DE VISONS

Alors que l'accumulation d'indices sur les liens entre élevages de visons et pandémie exige des actes forts, les députés ont manqué de courage sur ce sujet pourtant consensuel. Pendant que nos voisins européens ferment et interdisent les uns après les autres les élevages de visons en raison des risques sanitaires, le texte adopté ne prévoit leur interdiction en France que dans 2 ans. Un point fort néanmoins : les députés ont étendu cette interdiction aux animaux non domestiques exclusivement élevés pour leur fourrure. Les visons ne pourront donc pas être « remplacés » dans les cages par des chiens viverrins ou des renards.

LA CHASSE ET L'ÉLEVAGE ÉCARTÉS DES DÉBATS

Si les mesures du texte vont donc dans le bon sens, elles occultent néanmoins les conditions d'élevage des animaux : la loi protégera davantage les animaux de compagnie et les animaux sauvages captifs, mais continuera de faire peu de cas des souffrances de centaines de millions d'animaux dans les élevages intensifs. Tous les amendements sur la chasse ont aussi été écartés au motif d'irrecevabilité. Rien sur la chasse à courre, rien sur le déterrage des blaireaux ou des renards dans leurs terriers. Tristement décevant pour un texte dont le titre est « la lutte contre la maltraitance animale ». ●



ÉLEVAGES INTENSIFS

S'OPPOSER AUX NOUVEAUX PROJETS

Chaque semaine, de nouveaux projets d'élevages intensifs ou d'extensions d'élevages existants nous sont signalés. Afin d'optimiser les mobilisations locales, nous avons conçu un site internet mettant à disposition de nombreux outils pour les riverains.

En France, plus de 8 animaux élevés sur 10 sont détenus dans des élevages intensifs. Au lieu d'inverser la tendance, les filières continuent de favoriser l'installation de nouveaux élevages intensifs ou leur extension. Partout, des riverains se mobilisent pour lutter contre ces installations, et il est possible d'agir à l'encontre d'un projet d'élevage intensif avec succès. Pour donner à ces initiatives toutes les chances de réussite, nous avons développé un nouveau site pour accompagner les opposants.

DES OUTILS POUR SE MOBILISER

Les actions en ligne et les actions de terrain sont multiples et peuvent donner de l'ampleur à une mobilisation: interpellier les politiques, diffuser une pétition, contacter les médias locaux, partager sur les réseaux sociaux, créer une association, organiser une manifestation...

La connaissance des démarches administratives permet d'agir aussi sur le terrain administratif et juridique. Permis de construire, autorisation d'exploiter, consultations et enquêtes publiques: tout est expliqué sur le site.

ENTRER EN CONTACT AVEC D'AUTRES OPPOSANTS

Vous y trouverez aussi la carte de France des oppositions en cours ou passées qui permet de trouver des contacts, d'échanger, de partager des conseils et des informations avec des collectifs et des associations. Il est également possible de soutenir les pétitions locales en ajoutant sa signature.



SIGNEZ POUR SORTIR DE L'ÉLEVAGE INTENSIF

La cause animale et l'environnement constituent désormais des enjeux de société majeurs. Les responsables politiques prennent peu à peu la mesure des attentes des citoyens, lesquels sont 88 % à s'opposer à l'élevage intensif. Il est urgent d'obtenir un moratoire, suspendant immédiatement les nouvelles constructions et extensions d'élevages intensifs. Signez notre pétition adressée au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, au ministre de la Transition écologique et aux parlementaires !

L214.com/agir/stop-nouveaux-projets-elevages-intensifs/ ●

ÇA BOUGE SUR LA BOUTIQUE L214!

Envie qu'un de vos T-shirts mette en avant les animaux d'élevage? De lire une BD sur le véganisme ou un essai donnant des clés pour parvenir à une société plus respectueuse des animaux? Envie de connaître des retours que nos sympathisants et sympathisantes ont faits au sujet des articles proposés sur notre boutique en ligne? Les nouvelles de la boutique L214 devraient vous intéresser!



LE SONDAGE BOUTIQUE

L'été dernier, nous avons envoyé aux personnes inscrites à la lettre d'information L214 un sondage au sujet des articles proposés sur notre boutique en ligne. Plus de 12000 ont répondu! Les résultats nous ont agréablement surpris, et nous en partageons quelques-uns.

84%

des personnes estiment que les livres achetés sur la boutique ont amélioré leur connaissance de la cause animale et/ou du véganisme.

77%

C'est le pourcentage de personnes pour lesquelles les articles commandés ont provoqué des réactions autour d'elles, suscitant, par exemple, de l'intérêt pour L214 ou une discussion au sujet de la cause animale.

62%

des personnes portent régulièrement les articles achetés sur la boutique, comme les vêtements ou les badges.

Les livres et les vêtements

sont les articles les plus attendus sur la boutique.

Merci à celles et ceux qui ont répondu à ce sondage qui va nous aider à proposer des articles toujours plus pertinents pour agir en faveur des animaux!



DES GRAINES ET DU BOUDIN

Badger

Les aspects alimentaires, nutritionnels, éthiques et même sociaux du véganisme : retrouvez tous ces sujets détaillés avec clarté, humour et très bien illustrés dans cette BD rafraîchissante et instructive!

— **160 pages - 15,95 €**

T-SHIRT « AGIR POUR LES ANIMAUX »

Parce que les poissons, les cochons, les poules, les vaches et tous les autres animaux exploités et tués pour l'alimentation

humaine ont besoin de nous, la boutique L214 propose ce nouveau T-shirt qui vous permettra d'afficher votre engagement et, pourquoi pas, de mobiliser autour de vous!

— **17 €, disponible en coupe cintrée et coupe droite**



DES AVANTAGES POUR LES MEMBRES DE L214



COMMENT SAUVER LES ANIMAUX ?

Romain Espinosa

Comment inciter les individus à changer leurs habitudes de consommation et à agir pour les animaux ? Pour répondre à cette question, l'auteur de ce livre propose une approche originale qui mêle économie et analyse des mécanismes de prise de décision. Il imagine ainsi de nouvelles possibilités pour mettre fin aux violences exercées sur les animaux.

— 304 pages – 20 €



LE VEGAN SURF CAMP SOUTIENT L214!

Être membre de L214 vous permet de bénéficier de réductions dans des commerces qui souhaitent valoriser votre engagement pour les animaux.

C'est par exemple le cas du Vegan Surf Camp, camp de vacances pour voyageurs et voyageuses du monde entier situé sur la côte atlantique, qui propose des activités comme le yoga et bien sûr le surf.

L'équipe offre une réduction de 5 % sur le séjour, sur présentation de votre carte de membre à jour.

Pour découvrir le Vegan Surf Camp, rendez-vous sur vegansurfcamp.com.

Le saviez-vous ? L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du Code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles. Tournée vers les animaux utilisés dans la production alimentaire, L214 œuvre à une pleine reconnaissance de leur qualité d'êtres sentients et à l'abolition des pratiques qui leur nuisent. Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du *L214Mag*, selon les termes de la Creative Commons Paternité 3.0 Unported License. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.

E

Juin/Sept. 2021

POUR VOUS ABONNER À NOTRE NEWSLETTER ET NE MANQUER AUCUNE NOUVEAUTÉ, RENDEZ-VOUS EN BAS DE LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE DE LA BOUTIQUE.

Tous nos articles sont disponibles sur la boutique en ligne de L214. **Prix indiqués hors frais de port. Rendez-vous sur : boutique.L214.com**



AMENDEMENT 171

vu par Insolente Veggie

APRÈS LES TERMES "LAIT" OU "FROMAGE"
L'EUROPE PRÉVIT D'INTERDIRE
AUX PRODUITS VÉGÉTAUX LES
"EMBALLAGES QUI RAPPELLENT
LES PRODUITS LAITIERS":



EN FORME D'EXTINCTEUR ?



ET LES YAOURTS ?



insolente-veggie.com

MAIS ALORS, ON VA LES
METTRE DANS QUOI LES
LAITS VÉGÉTAUX ?

UN RÉCIPIENT EN FORME
DE GUITARE ?



ET LE FROMAGE ? QUELLE
FORME VA-T-ON LUI DONNER ?

PAVÉ ? DÉJÀ PRIS

CUBE ? DÉJÀ PRIS

PRISIE À BASE
PENTAGONALE ?



TOUT CECI EST RIDICULE

DE
TOUTE FAÇON
LE TERME
"AMENDEMENT"
EST TROMPEUR

J'AI CRU
QU'IL Y AURAIT
DES AMANDES

J'EN
AI PAS
W LA
COULEUR!



FAITES TOURNER !

Vous avez aimé lire ce L214Mag? Plutôt que de le laisser dormir sur une étagère, offrez-le à une personne de votre entourage ou déposez-le dans un lieu public !